

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Chef de l'équipe chargée de la recherche des fugitifs, P-4

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 10 décembre 2019
DATE DE PUBLICATION : 11 novembre 2019
UNITÉ ADMINISTRATIVE : Bureau du Procureur
LIEU D'AFFECTATION : Arusha
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT : 19-ING-RMT-126646-R-ARUSHA (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau du Procureur du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme »), à la division d'Arusha. Le titulaire du poste travaille sous la supervision directe du Procureur.

Responsabilités

- Le titulaire du poste supervise quotidiennement les fonctionnaires du Bureau du Procureur basés à Arusha, notamment les enquêteurs, analystes en données criminelles et assistants linguistiques.
- Il élabore, planifie et met en œuvre des stratégies pour recueillir des renseignements sur l'endroit où se trouve les fugitifs et exécuter les opérations menant à leur arrestation.
- Il mène des enquêtes sous la direction et la supervision générale du Procureur.
- Il gère des sources et des informations hautement confidentielles et respecte les normes les plus élevées en matière de sécurité de l'information.
- Il est responsable de la planification professionnelle et de la conduite des enquêtes confiées à l'équipe.
- Il répartit les tâches entre les équipes d'enquêteurs.
- Il tient compte des priorités, de la charge de travail et des progrès accomplis, tout particulièrement dans les affaires en cours, et d'autres facteurs.
- Il évalue les résultats des fonctionnaires eu égard à la description de leur poste.
- Il gère d'autres questions de personnel concernant l'équipe, notamment des questions relatives au comportement, à l'approbation des congés, etc.
- Il est responsable des opérations d'équipe menées dans le cadre des procédures opérationnelles permanentes du Bureau du Procureur et de(s) loi(s) applicables.
- Il établit et entretient des relations avec les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales locales en ce qui concerne la recherche et l'arrestation des fugitifs du Mécanisme.
- Il partage avec le Procureur ses connaissances du contexte politique et de la région pour ce qui concerne la recherche des fugitifs et la préparation de leurs dossiers d'instruction en vue de leur transfert.
- Il coordonne les projets spéciaux suivant les instructions du Procureur.
- Il participe à la gestion du Bureau du Procureur, aux niveaux de l'appui, du fonctionnement et des conseils, et il soutient la mise en œuvre de la politique de « bureau unique ».
- Il recueille les déclarations de victimes et de témoins sur tous les faits, il veille à ce que les éléments de preuve soient conservés comme il se doit, il obtient des déclarations intégrales et entrepose les originaux en lieu sûr.
- Il prend la responsabilité du dépôt physique et de la conservation de l'ensemble des éléments de preuve et déclarations.
- Il assure la liaison avec les juristes, les analystes et d'autres personnes.
- Il veille à ce que l'équipe soit bien équipée et protégée et de toute autre manière soutenue dans son travail.
- Il soumet des rapports hebdomadaires ; prépare les ordres de mission ainsi que les comptes rendus de toutes les missions sur le terrain.

Compétences

- **Professionnalisme** — Le titulaire du poste connaît les méthodes et procédures d'enquête criminelle, en particulier en matière de recherche de fugitifs. Il connaît les procédures et instruments juridiques internationaux, notamment dans les domaines du droit pénal international et de la diplomatie. Il a une expérience de la préparation des témoins et des éléments de preuve dans le cadre de poursuites judiciaires, démontrée par la capacité de constituer un dossier à partir d'auditions de témoins et d'autres techniques visant à recueillir des preuves. Il sait se servir de son expérience dans le domaine des enquêtes et des questions administratives pour faciliter la production d'un travail d'équipe de grande qualité. Il possède d'excellentes capacités d'encadrement, de solides qualités de prise de parole en public et une grande aptitude à dialoguer et à négocier avec de hauts responsables. Il sait se servir des applications informatiques nécessaires, notamment du traitement de texte, de la gestion des bases de données et des outils de recherche électroniques. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il conserve son calme dans les situations de crise.

- **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution ; il sollicite les apports en appréciant à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun ; il se montre disposé à apprendre des autres ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier ; il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.
- **Planification et organisation** — Le titulaire du poste définit clairement des objectifs compatibles avec les stratégies convenues. Il hiérarchise les activités et les tâches urgentes et adapte les priorités en fonction des besoins ; il prévoit suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; il tient compte des risques et des imprévus dans la planification ; il suit l'exécution des projets et les modifie s'il y a lieu ; il tire le meilleur parti du temps dont il dispose.

COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'ENCADREMENT

- **Qualités de dirigeant** — Le titulaire du poste sert de modèle à son entourage ; il arme chacun des membres de son équipe des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs visés ; il s'emploie avec dynamisme à mettre au point les stratégies opérationnelles requises ; il établit et entretient des relations très diverses afin de comprendre les besoins et de s'assurer des appuis ; il anticipe les conflits et s'efforce de les résoudre à l'amiable ; il s'investit dans le changement et le progrès ; il ne se cantonne pas dans le statu quo ; il a le courage de prendre des décisions impopulaires ; il conduit l'action et intègre les enjeux d'égalité des sexes et s'assure que les femmes et les hommes du service participent sur un pied d'égalité à tous les aspects du travail.
- **Sûreté de jugement/aptitude à décider** — Le titulaire du poste dégage les principaux éléments des situations complexes et va droit au cœur du problème ; il recueille toute l'information nécessaire avant de prendre une décision ; il réfléchit aux conséquences, positives et négatives, que peuvent avoir les décisions avant de les prendre ; il ne prend de décisions qu'après en avoir mesuré les conséquences pour autrui et pour l'institution ; il ne propose de lignes d'action ou ne formule de recommandations qu'en toute connaissance de cause ; il vérifie les hypothèses en les confrontant aux faits ; il s'assure que les dispositions envisagées répondent aux besoins exprimés ou implicites ; il sait prendre des décisions douloureuses quand les circonstances l'exigent.

QUALIFICATIONS

Formation

Diplôme universitaire supérieur en droit (du niveau d'un master ou équivalent), de préférence avec une spécialisation en droit pénal ou en droit international. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur. Un diplôme d'enquêteur judiciaire délivré par une école de police reconnue ou un établissement similaire conjugué à trois (3) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

Expérience professionnelle

Au moins sept (7) années d'expérience professionnelle, assortie d'une progression des responsabilités, dans le domaine des enquêtes ou des poursuites pénales, et, de préférence, solide expérience au niveau international. Expérience en tant qu'avocat ou enquêteur au sein de forces de police, d'un organisme équivalent chargé de l'application de la loi ou d'un bureau du Procureur ; expérience nécessaire de la direction, de la planification et de la réalisation d'enquêtes relatives à des comportements criminels graves ; expérience de la direction et de la supervision du personnel chargé des enquêtes ; expérience et aptitude à diriger une équipe polyvalente et à bien travailler au sein de celle-ci, et connaissance approfondie des techniques et procédures d'enquête. Une expérience de la protection des témoins est souhaitable.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, la maîtrise de l'anglais à l'oral comme à l'écrit est indispensable. La connaissance pratique du kinyarwanda est un atout certain. La connaissance pratique du français est un atout.

Méthode d'évaluation

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique qui sera suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque importante :

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Gratuité :

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalable sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
